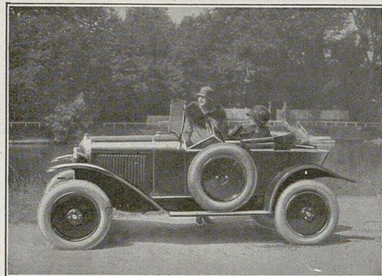
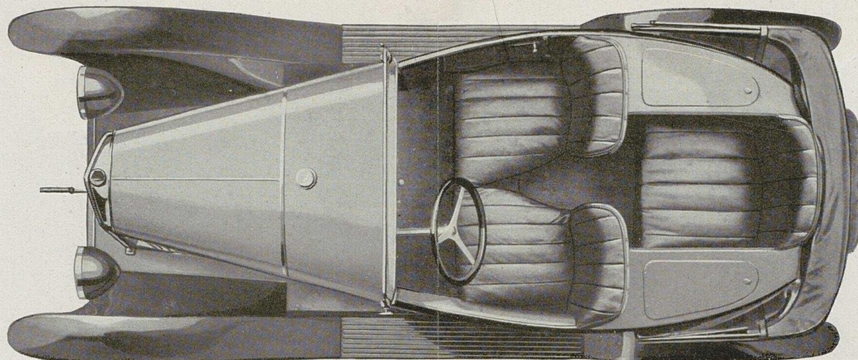
GRAND



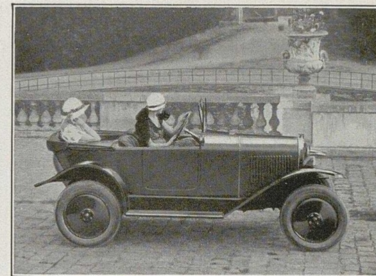
CITROËN
5 HP

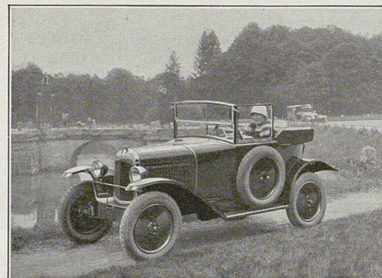












TOUS LES MODÈLES DE VOITURES FIGURANT SUR CE DÉPLIANT SONT VENDUS AU COMPTANT OU AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT

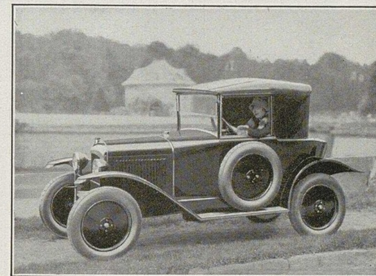
(Demander la notice spéciale pour la vente à crédit)

TORPÉDO 5 HP, 3 PLACES, VUE EN PLAN

Deux places confortables à l'AV. — Une large place à l'AR facilement accessible. — Un grand coffre de chaque côté du siège AR s'ouvrant par le dessus. — Une porte à l'AV et à droite. — Poches de portières. — Capote avec arceaux métalliques à un seul axe. — Rideaux de côté, celui de droite ouvrant avec la porte. — Peinture bleue, havane ou rouge. — Garniture assortie. — Roue de rechange placée à l'AR.

Tous nos modèles comportent des phares réglables dans les 2 sens. — Ailes AV et AR embouties, émaillées au four. — Pare-brise réglable, pouvant être placé en auvent.

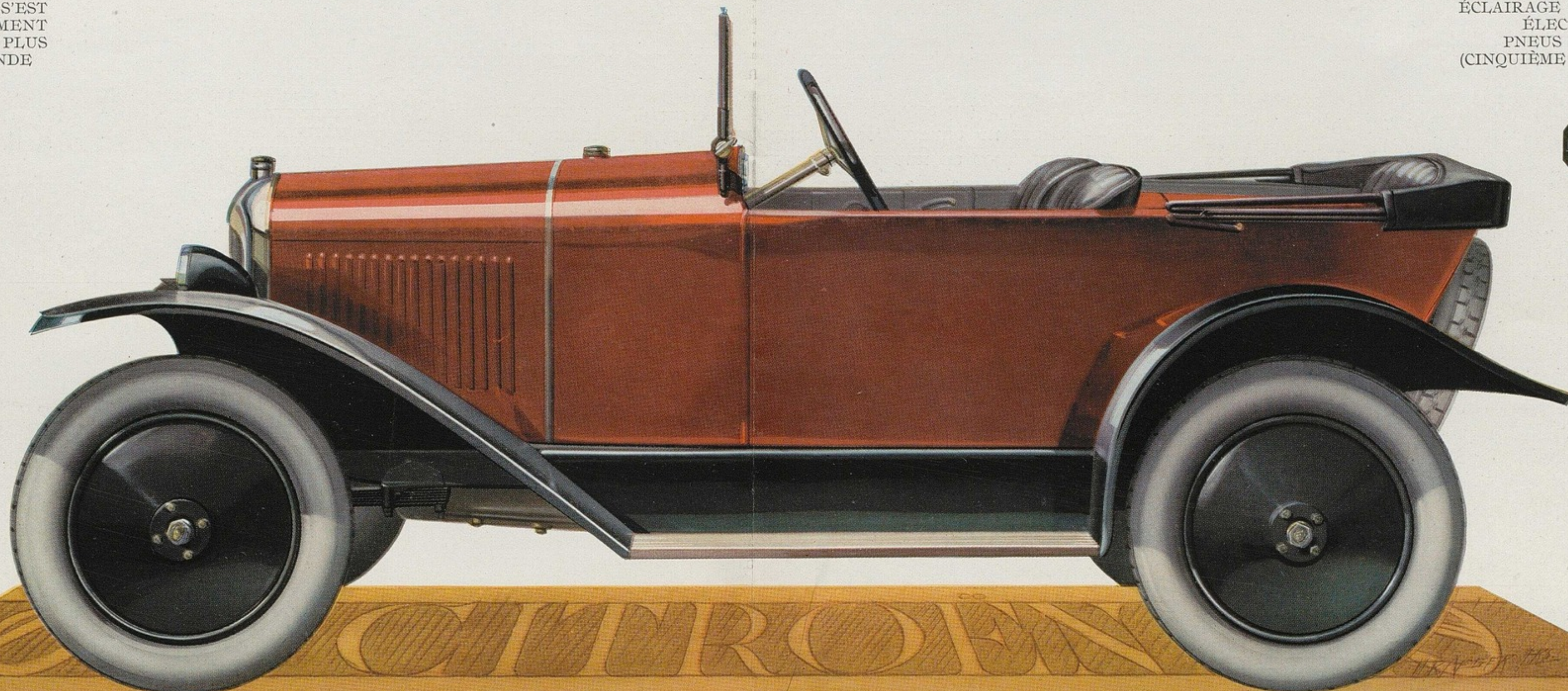
3500 CONCESSIONNAIRES ET STOCKISTES DE LA MARQUE CITROËN EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER SONT PRÊTS A VOUS AIDER DE LEURS CONSEILS



PAR SES VICTOIRES DANS LES DIVERS CONCOURS DE CONSOMMATION AUXQUELS ELLE PRIT PART LA CITROËN S'EST CLASSÉE DÉFINITIVEMENT COMME LA VOITURE LA PLUS ÉCONOMIQUE DU MONDE

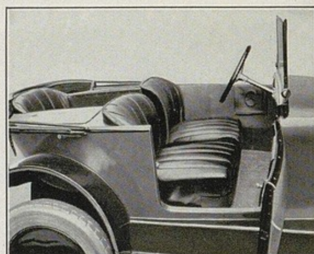
LA PREMIÈRE VOITURE FRANÇAISE CONSTRUITE EN GRANDE SÉRIE

TOUTES NOS VOITURES SONT LIVRÉES COMPLÈTES SANS SUPPLÉMENT DE PRIX AVEC ÉCLAIRAGE ET DÉMARRAGE ÉLECTRIQUES, PNEUS "CONFORT" (CINQUIÈME ROUE GARNIE)



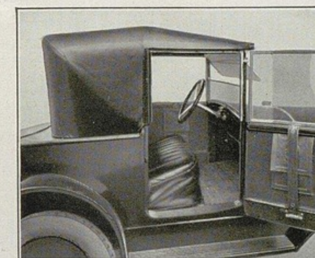
TORPÉDO 3 PLACES

LA 5 HP CITROËN

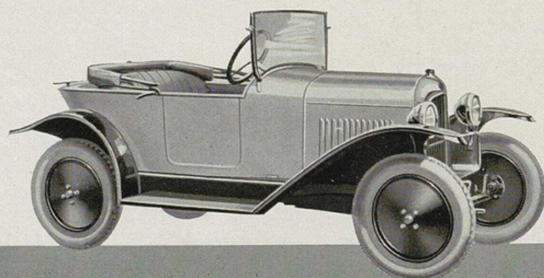


VUE INTÉRIEURE DU TORPÉDO 3 PLACES

LA 5 HP Citroën a une histoire. Histoire très courte, mais fort instructive, que voici: Ce type de voiture a été créé pour correspondre aux besoins des hommes d'action. Il a donc été conçu léger, souple, rapide. Et, dès son apparition, il a rencontré le plus vif succès. Mais ce sont les femmes qui ont transformé ce succès en un triomphe! Elles ont en quelque sorte "adopté" tout de suite la 5 HP Citroën et se sont mises à la conduire elles-mêmes! Leur choix a été une fois de plus guidé par leur goût naturel pour tout ce qui est élégant et confortable.

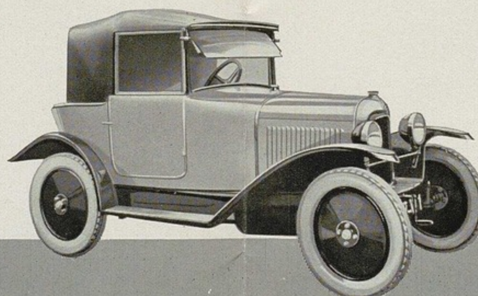


VUE INTÉRIEURE DU CABRIOLET



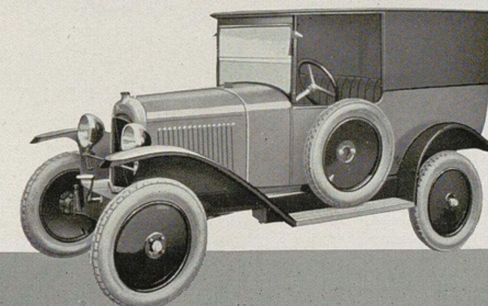
TORPÉDO 2 PLACES

CARROSSERIE AVEC POINTE DE COURSE ALLONGÉE ET PONTÉE. — COFFRE DANS LA POINTE AR ACCESSIBLE PAR LE DESSUS. — POCHES DE PORTIÈRES. — CAPOTE AVEC ARCEAUX MÉTALLIQUES. — RIDEAUX DE COTÉ, CELUI DE DROITE OUVRANT AVEC LA PORTE. — SUPPORT FORGÉ SUR LA POINTE DE COURSE POUVANT RECEVOIR UNE MALLE. — PEINTURE BLEUE, HAVANE OU ROUGE. — GARNITURE ASSORTIE.



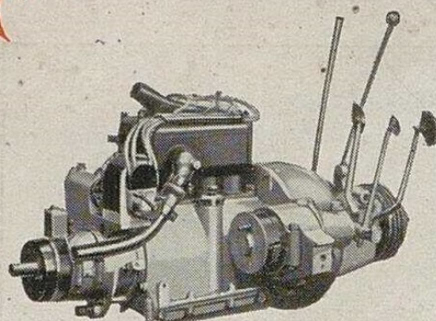
CABRIOLET

DEUX PLACES TRÈS CONFORTABLES. — CAPOTE EN SIMILI-CUIR FERMANT HERMÉTIQUEMENT LA VOITURE. — DEUX GLACES DE COTÉ DESCENDANT A L'INTÉRIEUR DES PORTIÈRES, OU POUVANT RESTER LEVÉES LA VOITURE ÉTANT DÉCAPOTÉE. — PARE-BRISE EN DEUX PARTIES, CELLE DU HAUT MOBILE. — POCHES DE PORTIÈRES. — COFFRES. — PLANCHE PORTE-APPAREILS EN ACAJOU. — FRISES EN ÉBÉNISTERIE. — PEINTURE BLEUE, HAVANE OU ROUGE. — GARNITURE ASSORTIE. — AMORTISSEURS A L'AR.

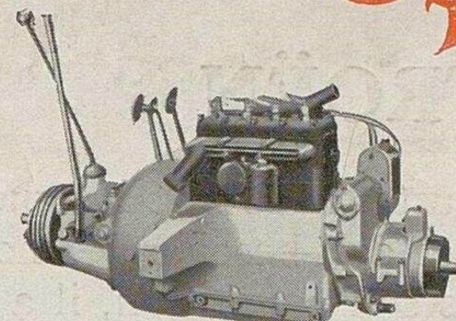


VOITURE DE LIVRAISON

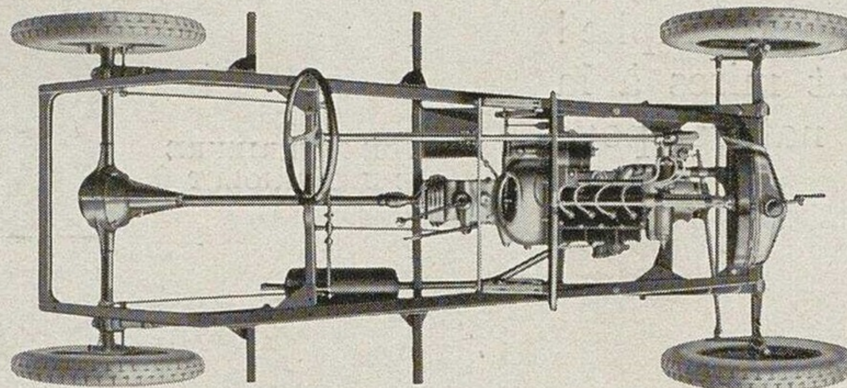
DEUX PLACES A L'AV PROTÉGÉES PAR UNE AVANCÉE DE PAVILLON FIXE. — UN DES SIÈGES MOBILE, PERMET L'ACCÈS A LA CAISSE PAR UNE PORTE A COULISSE. — PORTE A L'AV. — CAISSE AVEC PORTE AR A DEUX BATTANTS. — DIMENSIONS INTÉRIEURES DE LA CAISSE A LA CEINTURE : LONGUEUR $0^{m}75$; LARGEUR $1^{m}07$; HAUTEUR $1^{m}02$. — PARE-BRISE EN DEUX PARTIES, CELLE DU HAUT ARTICULÉE. — GARNITURE NOIRE. — DOSSIERS ET COUSSINS A RESSORTS. — POCHES DE PORTIÈRES. — PEINTURE HAVANE.



DESCRIPTION DU CHASSIS



Moteur 4 cylindres 55×90. — Puissance au frein 10 HP. — Culasse démontable. — Graissage automatique par barbotage à niveau constant. — Carburateur " Solex ". — Allumage par magnéto. — Radiateur coupe-vent, circulation d'eau par thermosiphon. — Embrayage à disque unique. — Châssis à cadre entier. — Boîte 3 vitesses et marche AR à deux baladeurs commandés par levier à rotule. — Éclairage et démarrage électriques. — Pont AR avec différentiel. Couple conique avec denture à chevrons " Citroën ". — Roues " Michelin " et pneus " Confort ". — Deux freins, un sur les roues AR et un sur le différentiel. — Pont AR oscillant avec tube de réaction, poussée par les ressorts.—



Joint de cardan à disque flexible avec dispositif de centrage de l'arbre. — Direction irréversible à vis sans fin et secteur denté. — Vitesse 60 kilomètres à l'heure en palier. — Voie $1^{m}18$. — Empattement $2^{m}35$. — Consommation aux 100 kilomètres :

Essence 5 litres ½ ;
Huile 125 grammes.

CONDITIONS DE VENTE

Les prix du tarif sont nets. Ils s'entendent marchandise prise aux Usines de la Société, 143, Quai de Javel, à Paris ; les frais d'emballage et d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Les voitures sont payables au comptant, au moment de la livraison à l'Usine, sous déduction de l'acompte versé. Les tarifs ne peuvent jamais être considérés comme une offre ferme des modèles qui y sont désignés. Seul, le bon de commande qui fait mention de nos conditions particulières peut, après acceptation par nous, constituer un engagement de notre part.

Las acheteurs s'engagent à prendre livraison des voitures dans les quinze jours qui suivront l'avis leur faisant savoir qu'elles sont à leur disposition. Dans le cas de non prise de livraison dans ce délai, le Constructeur pourra conserver à titre d'indemnité l'acompte versé.

Dans le cas où le Constructeur ne pourrait livrer les voitures à l'époque prévue, les acheteurs auront droit, deux mois au plus tôt après cette date, d'annuler la commande contre remboursement de la garantie déposée. Le délai de deux mois serait éventuellement augmenté des arrêts de fabrication subis par le Constructeur par suite de cas de force majeure, tels que grèves, incendies, inondations, etc., sans que ce délai supplémentaire puisse toutefois dépasser quatre mois. Le retard ou défaut de livraison ne pourrait, en aucun cas, constituer un motif de dommages-intérêts d'aucune sorte.

A toute époque le Constructeur aura la faculté de ne pas donner suite à la commande en remboursant à l'acheteur la garantie déposée avec 6 % l'an d'intérêts.

Le Constructeur garantit ses véhicules pendant un délai de six mois à partir de la date de la facture contre tout vice de matière ou défaut de construction. Cette garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soin, d'un oubli, de l'inexpérience du conducteur, ou d'une surcharge même passagère. Dans tous les cas, la responsabilité du constructeur, même en cas d'accident de personnes ou de choses ayant pu résulter de vices ou défauts de construction, est, de convention expresse, strictement limitée à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par le Service « Technique » de ses Usines, à l'exclusion formelle de tous autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces, dont le remplacement gratuit est demandé, devront être expédiées franco, pour examen préalable. L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque du Constructeur dans la main-d'œuvre nécessitée par le démontage et le remontage. Cette garantie ne s'applique pas aux pneumatiques et autres articles manufacturés en dehors des Usines de la Société, tout recours devant être adressé directement aux fabricants.

Le Constructeur se réserve d'apporter à ses châssis, carrosseries et accessoires, toute modification qu'il considérera comme un perfectionnement ou un changement désirable.

Par contre, les nécessités de la fabrication en grande série ne permettent pas d'accepter des modifications aux types catalogués, ni le montage, dans nos ateliers, d'accessoires non spécifiés au tarif.

Le Tribunal de Commerce de la Seine sera seul compétent en cas de contestation entre la Société et les acheteurs lui ayant passé commande directement. Toutes dispositions, telles que acceptations de règlement ou expéditions contre remboursement, n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Société Anonyme **ANDRÉ CITROËN.** — Capital 100.000.000 de Francs
143, Quai de Javel, PARIS — Adresse Télégraphique : ANDRÉCIT-PARIS

R. C. Paris 216-018 B   AC. 205   Draeger, imp.